

# COMMUNIQUE DE PRESSE

NextStage 

## NextStage lance un placement privé par émission d'actions pour un montant minimum de 20 M€

- **Prix unitaire de souscription : 96€**
- **Demande de suspension du cours des actions NextStage sur le marché réglementé d'Euronext à Paris**

**Paris, France, le 24 juillet 2019** – NextStage, société d'investissement cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris (ISIN : FR0012789386, Mnémonique : NEXTS), spécialiste de l'investissement de long terme dans les ETM<sup>1</sup> (la « **Société** »), annonce aujourd'hui le lancement d'une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes visées par l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier d'un montant minimum de 20 millions d'euros (le « **Placement Privé** »).

Grégoire Sentilhes, Président de NextStage AM, gérant de la Société, commente : « *les investissements réalisés sur les derniers mois (Bagatelle, Locamod, YSEOP), notre dealflow et plus généralement la forte dynamique de croissance des participations confortent notre modèle d'investissement de long terme. Ce projet d'augmentation de capital nous dote de nouvelles ressources nécessaires à notre déploiement et à la concrétisation de nouvelles opportunités à fort potentiel. Nous créons de la valeur au quotidien en investissant dans des pépites françaises et européennes de la croissance, sur des marchés en forte croissance et en les accompagnant dans leur transformation pour devenir les champions mondiaux de demain* ».

Les sommes levées à l'occasion de l'émission permettront à la Société de réaliser ses objectifs d'investissements à court terme tout en maintenant son but d'atteindre 500 millions de capitalisation boursière à moyen terme et de constituer un portefeuille de 40 à 50 sociétés.

Avec une stratégie d'investissement sur des opérations représentant des investissements de 7 à 40 millions d'euros, le Placement Privé permettra de procéder à de nouveaux investissements.

### Modalités du placement privé

Conformément à la délégation consentie par l'assemblée générale du 11 juin 2019 (6<sup>ème</sup> résolution à caractère extraordinaire), la gérance a décidé ce jour le lancement du Placement Privé, qui sera réalisé conformément à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier. Le Placement Privé s'effectuera au moyen de la construction d'un livre d'ordres à l'issue de laquelle sera déterminé le nombre d'actions à émettre. Le nombre d'actions à émettre dans le cadre du Placement Privé sera en tout état de cause limité à 20% du nombre de titres de la Société actuellement admis aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, soit 36,7 millions d'euros (sur la base d'un prix d'émission unitaire de 96 euros).

<sup>1</sup> ETM : Entreprise de Taille Moyenne, chiffre d'affaires compris entre 10 et 500 M€

# COMMUNIQUE DE PRESSE

---

La construction accélérée du livre d'ordres débute immédiatement et devrait se clore demain après clôture des marchés, sous réserve de clôture anticipée du Placement Privé. A cet effet, la Société a demandé à Euronext Paris la suspension de la cotation de son titre à compter de l'ouverture des marchés le 25 juillet 2019. Les négociations reprendront à la clôture du Placement Privé. NextStage annoncera le résultat de l'opération dès que possible après la clôture du livre d'ordres dans un communiqué de presse.

Les fonds seront levés auprès d'investisseurs domestiques et internationaux, à l'exception notamment des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie et du Japon, conformément aux articles L.225-136 du Code de commerce et L.411-2 II du Code monétaire et financier.

Le prix de souscription de 96 euros fait ressortir une décote faciale de 0,5% par rapport au cours de clôture de l'action NextStage sur le marché réglementé d'Euronext à Paris ce jour.

Sur la base d'un prix de souscription unitaire égal à 96 euros et d'une levée de fonds de 20 millions d'euros, correspondant au montant minimum du Placement Privé, la dilution résultant du Placement Privé serait d'environ 8,3% du capital social (et 10,9% du nombre d'actions ordinaires admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris).

Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre du Placement Privé et leur admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris sont prévus le 29 juillet 2019 (en cas de clôture du livre d'ordres ce jour). Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Paris sous le même code ISIN FRO012789386.

La Société se réserve le droit de limiter le nombre de titres émis dans le cadre du Placement Privé aux ordres reçus dans le cadre du livre d'ordres.

Natixis intervient dans le cadre de l'opération en tant que Teneur de Livre du Placement Privé.

## **Engagements de souscription**

Certains actionnaires existants, en ce compris NextStage Croissance et certains nouveaux investisseurs ont fait part à la Société de leurs engagements de souscription pour un montant global de 19,55 millions d'euros.

La Société a également reçu des intentions de souscription, pour un montant global de 2,65 millions d'euros.

La Société n'a pas connaissance d'autres intentions de souscriptions.

## **Engagements d'abstention**

Dans le cadre du Placement Privé, la Société conclura un engagement d'abstention envers le Teneur de Livre pendant 90 jours suivant la date de règlement-livraison du Placement Privé, sous réserve de certaines exceptions.

D'autres opérations pourraient être envisagées à l'avenir en fonction du rythme d'investissement.

# COMMUNIQUE DE PRESSE

---

## Garantie du Placement Privé

Le Placement Privé ne fait pas l'objet d'une garantie. Toutefois, le Placement Privé fera l'objet d'un contrat de placement entre la Société et Natixis agissant en qualité d'agent placeur, afin de régir les relations entre la Société et l'agent de placeur.

Le contrat de placement pourra être résilié par le Teneur de Livre, à tout moment et jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison du Placement Privé prévue le 29 juillet 2019, sous certaines conditions, notamment en cas d'inexactitudes et de non-respect des déclarations et dans l'hypothèse où des conditions suspensives ne seraient pas réalisées.

Dans l'hypothèse où le contrat de placement serait résilié conformément à ses termes, l'ensemble des ordres des investisseurs passés dans le cadre du Placement Privé seraient nuls et non avenue.

## Emission d'actions de préférence postérieurement au Placement Privé

A l'issue du Placement Privé, il sera procédé, conformément aux statuts de la Société et avant la fin 2019, à l'émission d'un nombre d'actions de préférence nouvelles égal au maximum à un tiers des actions nouvelles émises dans le cadre du Placement Privé.

Ces actions de préférence correspondent au mécanisme d'intéressement capitalistique et d'alignement des intérêts des équipes de gestion à la performance de la Société.

Le prix d'émission de ces actions de préférence sera déterminé sur la base d'un rapport d'un expert indépendant. Il est par ailleurs rappelé que la parité de conversion est d'une action de préférence pour une action ordinaire nouvelle et que la conversion est soumise à des conditions de performance liées à l'augmentation de la capitalisation boursière de la Société. Voir la section 19.2 du document de référence 2018 enregistré le 25 avril 2019 par l'AMF sous le numéro R.19-011 (le « **Document de Référence** »).

Le nombre d'actions de préférence qui seront émises postérieurement à la réalisation du Placement Privé sera indiqué dans le communiqué de presse annonçant les résultats du Placement Privé.

## Facteurs de risque

NextStage attire l'attention du public sur le fait qu'en application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 1.5 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, le Placement Privé ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »). Les facteurs de risque sont présentés au chapitre 4 du Document de Référence.

La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière ou les résultats du groupe NextStage ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs. Des informations détaillées concernant NextStage, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de NextStage, sur son site internet (<http://www.nextstage.com/sca>).

# COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Les principaux risques propres au Placement Privé sont les suivants :

- Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions nouvelles
- En raison de fluctuations des marchés boursiers, la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient varier significativement.
- Des cessions d'actions de la Société pourraient intervenir sur le marché secondaire, postérieurement à la réalisation du Placement Privé et avoir un impact défavorable sur le cours de l'action de la Société.
- Au regard des utilisations des produits de l'émission prévus dans le cadre du présent Placement Privé, la Société dispose d'une marge de manœuvre quant à l'utilisation des fonds levés et pourrait les utiliser d'une manière à laquelle les actionnaires pourraient ne pas adhérer ou qui n'augmenterait pas à court terme la valeur de leur investissement.
- Il n'a pas été initié de politique de versement de dividende compte tenu du stade de développement de la Société.
- Un investissement dans une SCR implique le respect de certaines règles fiscales et d'investissements strictes.
- En cas de nouvel appel au marché par la Société, postérieurement à la réalisation de l'augmentation de capital, il en résulterait une dilution complémentaire pour les investisseurs.

## A propos de NextStage

NextStage est une plateforme spécialisée dans l'investissement à long terme dans des entreprises de taille moyenne de croissance et innovantes, créée en mars 2015 et cotée sur Euronext Paris (compartiment B) depuis décembre 2016. Elle offre ainsi l'accès à une classe d'actifs non cotés et peu accessibles, porteuse de croissance, de création d'emplois et de performance. Ses investissements sont réalisés en fonds propres avec peu ou pas d'effet de levier, sans limite de durée, afin de financer la croissance des ETM et leur capacité à innover sur leur cœur de métier, aux côtés d'entrepreneurs visionnaires. NextStage s'appuie sur le savoir-faire et la solidité de la société de gestion NextStage AM créée en 2002. NextStage bénéficie du régime fiscal de SCR. Son capital est détenu par des actionnaires de premier plan tels que Amundi, Ardian, AXA, Téthys, Temaris... NextStage construit une démarche novatrice et ambitieuse avec pour objectif d'accélérer la croissance des ETM championnes autour des quatre tendances de fond transversales issues de la 3<sup>e</sup> révolution industrielle : l'économie liée à la valeur de nos émotions et la qualité de l'expérience client, l'économie on-demand et du partage, l'internet industriel et la croissance positive (ou croissance verte). NextStage est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris Compartiment B (ISIN : FR0012789386, Mnémonique : NEXTS). [www.nextstage.com/sca](http://www.nextstage.com/sca)

## Contacts

### **NextStage**

Relations Investisseurs

**Stéphanie Nizard & Marc Mehanna**

[sn@nextstage.com](mailto:sn@nextstage.com)

[mme@nextstage.com](mailto:mme@nextstage.com)

**+33 1 44 29 99 01**

Communication financière

**Agence Shan**

**Florent Alba**

[florent.alba@shan.fr](mailto:florent.alba@shan.fr)

# COMMUNIQUE DE PRESSE

---

+33 1 44 50 51 71

Alexandre Daudin

alexandre.daudin@shan.fr

+33 1 44 50 51 76

Plus d'informations sur [info-investor@nextstage.com](mailto:info-investor@nextstage.com)

## Avertissement

En France, l'offre des actions NextStage décrites ci-dessus sera effectuée exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 411-2 du code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus ne sera publié, ni visé par l'Autorité des marchés financiers.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus (en application de l'article 3 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017) dans l'un ou l'autre des Etats membres.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions NextStage aux Etats-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »), étant précisé que les actions NextStage n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et que NextStage n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions NextStage aux Etats-Unis, ni dans toute autre juridiction.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à NextStage. Ces déclarations incluent des projections financières et des estimations et leurs hypothèses sous-jacentes, des déclarations par rapport aux plans, aux objectifs et aux attentes vis-à-vis des opérations à venir, des produits et services futurs, et des déclarations vis-à-vis de la performance future. Bien que la Société estime que les attentes reflétées par de telles déclarations prospectives soient raisonnables, les investisseurs et les actionnaires de la Société sont avertis du fait que l'information et les déclarations prospectives, en particulier celles relatives aux objectifs et aux cibles de la Société, sont soumises à divers risques, connus ou inconnus, incertitudes, et d'autres facteurs, qui pourraient être hors du contrôle de la Société, ce qui pourrait impliquer que les résultats et les événements effectifs diffèrent significativement et défavorablement de ceux communiqués, sous-entendus ou indiqués par cette information et ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents déposés à l'Autorité des marchés financiers par la Société, notamment les risques et incertitudes décrits au chapitre 4 du document de référence 2018 de NextStage déposé auprès de l'Autorité des marchés financier le 25 avril 2019 sous le numéro R.19-011. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, à des événements futurs ou à tout autre élément. Toute information relative aux performances passées mentionnées dans ce communiqué de presse ne présage pas des performances futures.